

Agnès Lefranc

Culte du 23 août 2026

Matthieu 6,9-15 et 18,23-35

Il est des paroles de Jésus qu'on préférerait ne pas avoir à affronter. La cinquième demande du Notre Père, qui nous occupe ce matin, en fait partie : **« Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés »**. Car elle semble lier de manière définitive le pardon que nous recevons de Dieu à celui que nous accordons à celles et ceux qui nous ont fait du mal. **Plus encore, à la première lecture au moins, le pardon accordé par Dieu semble conditionné à celui que nous donnons**. Et si nous avons encore un doute, les versets qui suivent se chargent de le dissiper, avec ce commentaire que Jésus ajoute après avoir transmis le texte de la prière proprement dite : « En effet, si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera à vous aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père non plus ne vous pardonnera pas vos fautes ». Remarquez au passage que cette cinquième demande est la seule à faire l'objet d'un commentaire, comme si Jésus tenait à être particulièrement clair sur le sujet.

Oui mais voilà... nous savons bien, nous, que les choses ne sont pas si simples que ça ! Car le pardon ne se décrète pas. Rien ne sert de se lever le matin en disant : « Aujourd'hui, je pardonne », puisque le pardon est un processus qui nous échappe au moins en partie. Je ne parle pas de différends légers ou de disputes ordinaires : dans ces situations-là, il nous appartient, effectivement, de maintenir le dialogue, et d'avoir le courage de faire le premier pas. Non, je pense à ces situations qui blessent durablement, comme les violences physiques, sexuelles ou psychologiques subies dans l'enfance, qui causent des dégâts irréversibles ; **qui sommes-nous pour décréter à la place de celles et ceux qui ont traversé de telles situations qu'il faudrait à tout prix pardonner ?**

Cette cinquième demande du Notre Père nous laisserait donc bien démunis s'il n'y avait cette parabole que Jésus raconte aux disciples dans le même évangile de Matthieu. Une histoire étonnante, invraisemblable même, dont le propos outrancier est sans doute là pour nous faire comprendre quelque chose. Le récit se déroule en trois temps. Le premier temps, c'est celui

de la rencontre entre ce roi qui décide de régler ses comptes avec ses serviteurs, et celui qu'on lui amène en premier. Celui-là, nous dit-on, lui doit dix-mille talents. A l'époque de Jésus, un talent, c'est 30 kg d'or. Faites le calcul : ce serviteur doit à son maître 300 000 kg d'or, soit l'équivalent du salaire de 16 hommes pendant 10 ans ! Sa dette est monstrueuse, et totalement impossible à rembourser. Pourtant, confronté à son maître, le serviteur n'a même pas l'idée de demander grâce : « Prends patience envers moi et je te rembourserai tout », lui dit-il. Où pense-t-il trouver de quoi rendre ce qu'il doit ? L'histoire ne le dit pas. **Aveuglé par un désir illusoire de garder la maîtrise de la situation, le serviteur se cramponne à une chimère.**

Mais le roi, lui, est lucide. Face à la tentative désespérée de son serviteur, il est, nous dit le texte, « saisi aux entrailles ». Ce verbe grec est en général utilisé pour décrire l'attitude de Jésus, pris aux tripes par les malades qui viennent à lui, ou par les foules qui sont comme des brebis sans berger. **Profondément bouleversé, le roi « laisse aller » son serviteur, dit le texte ;** le verbe veut dire « délier, libérer, renvoyer libre ». **Et il lui remet sa dette, dans un acte de générosité aussi démesuré que l'était la somme due.** Signalons au passage que ce vocabulaire de la dette est le même que celui de la cinquième demande du Notre Père : « Remets-nous nos dettes comme nous remettons aussi à ceux qui nous doivent », dit le texte lorsqu'on le traduit de manière littérale.

C'est ensuite le second temps de la parabole : Sortant de chez le roi, le serviteur rencontre un compagnon qui lui doit 100 pièces d'argent. Une pièce d'argent, c'est le salaire d'une journée de travail ; 100 pièces d'argent, c'est donc le salaire de 100 journées de travail. Pas de commune mesure entre la dette de ce compagnon, et celle dont le serviteur vient d'être libéré. **Pourtant, l'attitude du serviteur est d'une violence extrême : prenant son compagnon à la gorge comme s'il voulait l'étrangler, il lui ordonne de le rembourser.** Et lorsque l'autre, se jetant à ses pieds, le supplie de prendre patience jusqu'à ce qu'il le rembourse, il va lui-même le jeter en prison. Le contraste avec l'attitude du roi est flagrant : lui n'a manifesté ni violence ni colère, alors que la dette de son serviteur était sans commune mesure avec celle de cet homme.

Que s'est-il donc passé ? Pourquoi le serviteur est-il aussi agressif avec son compagnon ? Comment comprendre son attitude ? La réponse est toute

simple : le serviteur n'a pas reçu la grâce. Tout se passe comme s'il n'avait pas entendu les paroles de son maître, et comme s'il devait encore le rembourser. Sourd et aveugle à la bonté du roi, il est resté dans une logique de rétribution. Charles Péguy, dans un très beau texte, a écrit cette phrase terrible : « les honnêtes gens ne mouillent pas à la grâce ». « On a vu les jeux incroyables de la grâce et les grâces incroyables de la grâce pénétrer une mauvaise âme et même une âme perverse et on a vu sauver ce qui paraissait perdu » poursuit-il. « Mais on n'a pas vu mouiller ce qui était verni, on n'a pas vu traverser ce qui était imperméable, on n'a pas vu tromper ce qui était habitué ».

Et puis vient le troisième temps de la parabole. Voyant ce qui vient de se passer, les compagnons du serviteur sont « profondément attristés », dit le récit. La dernière fois que ce verbe a été utilisé dans l'évangile de Matthieu, c'était à l'occasion de la seconde annonce par Jésus de sa Passion. « Le Fils de l'homme va être livré aux mains des hommes ; ils le tueront, et le troisième jour, il ressuscitera », a-t-il dit à ses disciples. Et ceux-ci, dit le texte, « furent profondément attristés ». **En refusant d'accueillir la bonté de son maître, le serviteur de la parabole a tué la grâce ; c'est comme s'il avait livré le Fils de l'homme aux mains des hommes.**

Et la sentence finale décrétée par le roi, livrant son serviteur aux tortionnaires en attendant qu'il ait remboursé, n'est au fond qu'une traduction dans les faits de ce que le serviteur lui-même a décidé. Par sa conduite impitoyable, il s'est en effet exclu de la grâce qui lui avait été faite, il s'est emprisonné lui-même, il a été son propre bourreau. Et résonnent avec force les mots que lui adressent le roi : « Mauvais serviteur, je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'en avais supplié. Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même, j'avais eu pitié de toi ? » Prendre en pitié, voilà un nouveau verbe introduit par le roi, celui-là même qui a donné le fameux « Kyrie eleison », « Seigneur, prends pitié ». **Peut-être appellerait-on cela aujourd'hui l'empathie.** « La mort de l'empathie humaine est l'un des premiers signes et le plus révélateur d'une culture sur le point de sombrer dans la barbarie », a écrit quelque part Hannah Arendt.

Chers amis, ce détour par la parabole du débiteur impitoyable, comme l'appelle la TOB, éclaire singulièrement la cinquième demande du Notre Père,

« remets-nous nos dettes, comme nous aussi nous avons remis à ceux qui nous devaient ». **Riches de tout ce que la parabole nous a enseigné, nous percevons maintenant cette demande différemment. Avec, me semble-t-il, quatre convictions fortes. D'abord, première conviction, que la grâce de Dieu est première.** Le pardon que Dieu nous accorde précède toute chose. Sans ce pardon, nous sommes incapables de vivre de la grâce. « Nous, nous aimons Dieu parce qu'il nous a aimés, lui, le premier », dit la première épître de Jean. **Ensuite, seconde conviction, que cette grâce qui nous est accordée n'a pas de limite, et que rien ne l'arrête.** Dieu lui-même est saisi aux entrailles par notre faiblesse, et nous accorde un pardon sans conditions. **Et puis, troisième conviction, que notre tâche est d'abord et avant tout de « mouiller à la grâce », comme dit Péguy, c'est-à-dire d'arrêter de chercher à nous justifier, de lâcher prise, et d'ouvrir tout grand nos cœurs, en laissant cette grâce nous envahir comme un fleuve. Enfin, quatrième conviction, que cette grâce-là, si nous la recevons, si nous la laissons œuvrer en nous, a le pouvoir de nous apprendre le pardon, y compris dans les situations les plus délicates, celles où nous avons été durablement blessés. Oui, c'est lorsque nous aurons laissé les fleuves de la grâce tout emporter sur leur passage que nous pourrons, à notre tour, pardonner. Ni par puissance ni par force, mais par l'Esprit du Seigneur.**

Amen